

Communiqués de presse

Le trafic illicite sur Internet. Appel de l'ICOM, l'UNESCO et Interpol

Paris, le 5 juillet 2007

PARIS - Le trafic illicite des biens culturels est actuellement l'une des activités criminelles les plus lucratives à l'échelle de la planète. Le patrimoine culturel de chaque peuple a une valeur universelle inestimable, et toute atteinte qui lui est portée a des répercussions dramatiques, non seulement sur la compréhension que le peuple d'origine a de son histoire, et donc sur son identité, mais également sur le devenir de l'humanité tout entière.

Aussi l'ICOM, l'UNESCO et INTERPOL sont-ils très préoccupés par ce fléau, et ce d'autant plus que le trafic illicite des biens culturels a pris une ampleur considérable ces dernières années via l'Internet, où il s'avère difficile pour les autorités nationales compétentes de contrôler effectivement l'ensemble des objets proposés à la vente.

Conscientes de la gravité de la situation, les trois organisations ont co-signé une lettre ayant pour objet les **Mesures élémentaires concernant les objets culturels mis en vente sur l'Internet**, et se sont engagées à la diffuser auprès de tous les Etats membres de l'UNESCO et d'INTERPOL, et des comités nationaux, organisations régionales et affiliées de l'ICOM. Dans cet objectif, la traduction a été assurée dans les six langues officielles de l'UNESCO, à savoir l'anglais, le français, l'espagnol, le russe, l'arabe et le chinois.

Cette lettre, que vous trouverez ci-jointe, présente une liste de contrôle qui recense les *Mesures élémentaires à prendre pour combattre le développement de la vente illicite d'objets culturels sur l'Internet*. Afin que cette initiative commune soit efficace, il est absolument nécessaire que la lettre soit communiquée aux autorités compétentes de chaque pays.

Votre concours nous est indispensable pour mener à bien cette campagne de sensibilisation. La lutte contre le trafic illicite des biens culturels est un engagement qui nous tient très à cœur, et nous vous remercions de votre soutien.

Contact : Jennifer Thévenot, Responsable des Activités de programme, ICOM –
Conseil international des musées Tél. : + 33.(0)1.47.34.91.60
E-mail : thevenot.icom@unesco.org

Voir aussi: <http://unesco.org> et <http://interpol.int>